



Les centres de loisirs, un cadre de développement pour enfants

Bi Tizié Emmanuel Gala

Enseignant- Chercheur, Université Félix Houphouët Boigny (UFHB), Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire.
galatizie@gmail.com

Les centres de vacances ont connu un essor considérable en Côte d'Ivoire à partir de 1968. Mais, de 1980 à nos jours, des difficultés de divers ordres ont mis à mal la progression de cette institution. Face à cette situation, la Direction des Loisirs a initié, de 2015 à 2017, des centres pilotes de loisirs au sein de deux groupes scolaires des communes de Marcory et de Port-Bouët, à Abidjan. La présente étude vise à évaluer l'action desdits centres. L'enquête de cette étude mixte a été réalisée en juin 2017, à la fin de la phase pilote du projet, auprès d'un échantillon de 337 individus dont 15 moniteurs, 210 écoliers, 110 parents d'élèves et 2 directeurs de centres de loisirs. L'analyse de contenu et la méthode dialectique sont mises en évidence dans cette étude. L'étude révèle les représentations que les différents enquêtés se font des centres de loisirs.

Mots-clés : centre de vacances, loisirs, Côte d'Ivoire

Since 1968, leisure centers have rapidly grown in Ivory Coast. However, from 1980 up to now, this activity receded for many reasons. Owing to that situation, the Leisure Department initiated two pilot leisure centres in school complexes in Marcory and Port-Bouët in Abidjan. This survey aims at assessing these centers. The study was carried out in June 2017, at the end of the pilot project. For this purpose, 337 people were interviewed among them 15 instructors, 210 pupils, 110 parents and 2 directors. For the data analysis, we used the content analysis and dialectic methods. Furthermore, the study reveals their representations of leisure centres.

Keywords: summer camps, leisure, Ivory Coast

Los centros de vacaciones conocieron un auge considerable en Costa de Marfil a partir de 1968. Pero, de 1980 hasta nuestros días, dificultades de órdenes diversas pusieron en un estado lastimoso la progresión de esta institución. Frente a esta situación, la Dirección del Ocio inició, del 2015 al 2017, centros pilotes de ocio en el seno de dos grupos escolares de los municipios de Marcory y de Port-Bouët, Abidján. El estudio presente pretende evaluar la acción los susodichos centros. La investigación de este estudio mixto ha sido realizada en junio de 2017, al fin de la fase piloto del proyecto, cerca de una muestra de 337 individuos entre las que están 15 monitores, 210 alumnos, 110 padres de alumnos y 2 directores de centros de ocio. El análisis de contenido y el método dialéctico son puestos en evidencia en este estudio. El estudio revela las representaciones que los diferentes investigados se hacen unos centros de ocio.

Palabras clave : centro de vacaciones, ocio, Costa de Marfil

Problématique introductive

La Convention internationale des droits de l'enfant (1989), en son article 31, affirme que : « *tous les enfants ont le droit de jouer, d'avoir des loisirs, des activités sportives, culturelles et artistiques pour développer leurs talents et apprendre les valeurs liées à la vie en société* ».

Cette déclaration est partagée par l'ONG Humanium (2013), qui soutient que les loisirs permettent à l'enfant d'améliorer ses capacités d'adaptation sociale et d'intégration, notamment lors d'activités de groupe, mais également sa créativité individuelle.

Malheureusement, dans plusieurs pays africains au sud du Sahara, notamment en Côte d'Ivoire, nombre d'enfants issus de familles à faible revenu ont moins accès aux loisirs modernes que ceux de parents nantis. Le « miracle ivoirien » des années 1970, qui a permis l'organisation des colonies de vacances en faveur de milliers d'enfants, va s'estomper avec la récession économique des années 1980. Cette situation va s'empirer avec les crises institutionnelles, infrastructurelles et sociopolitiques qui suivirent. Il en est découlé qu'aucune colonie n'a été organisée au cours des années 2015-2016 et 2016-2017 par la direction de la vie associative et de l'autonomisation des jeunes, qui assure présentement la tutelle administrative de cette activité, laissant ainsi pour compte de milliers d'enfants pendant leur temps libre.

Face à cette situation et en notre qualité d'acteur à la Direction des Loisirs en Côte d'Ivoire (structure dont la mission essentielle est de promouvoir les loisirs pour tous les segments de la population), il nous a paru utile d'initier un projet de prise en charge de ces enfants. Ainsi, deux centres pilotes de loisirs ont été ouverts dans deux groupes scolaires du district d'Abidjan en leur faveur : il s'agit du Groupe Scolaire Boulevard du Gabon dans la commune de Marcory (2015) et du groupe scolaire SOGEPHIA 1 (2016) dans la Commune de Port-Bouët.

Fort de cette expérience et dans le souci de déployer cette activité sur l'ensemble du District d'Abidjan et des communes de l'intérieur du pays, la présente étude vise à évaluer la phase pilote du projet. C'est le lieu de s'interroger sur les représentations que les différents acteurs (enfants, moniteurs, parents et équipes de direction) se font de ces centres de loisirs pour enfants. Quelle est la situation de fréquentation de ces centres ? Quel impact ont-ils sur les enfants ? Quel climat social y règne-t-il ? Enfin, quelles projections peut-on faire de ces centres ? C'est à ce questionnement que l'enquête de terrain répondra.

Démarche méthodologique

Le cadre méthodologique de l'étude s'articule autour des points ci-après énumérés : l'échantillonnage, les outils d'enquête et la méthode d'analyse.

L'échantillonnage

L'échantillonnage non probabiliste, dit « choix raisonné » a été utilisé pour cette étude, car l'échantillon est composé uniquement de personnes détentrices d'informations recherchées. Leur choix n'est donc pas fortuit.

La taille de chaque composante de l'échantillon a été constituée de la façon suivante :

- Sur l'univers des 500 enfants fréquentant les deux centres de loisir de Port-Bouët, 210 de niveau scolaire CE2, CM1 et CM2 ont été retenus pour l'enquête, soit 42 %. Ce choix se justifie par le fait que les élèves de ce niveau d'instruction peuvent de façon autonome compléter le questionnaire ; ceux de niveau plus bas (CP1-CE1) ne le pouvant pas.
- Les 210 élèves ont aussi réceptionné le questionnaire destiné à l'un de leurs géniteurs (père ou mère). Sur cette base, 110 parents ont rempli cet outil et l'ont ramené aux centres de loisirs ; soit 52 % ;
- Sur 23 moniteurs ayant bénévolement encadré les enfants de ce centre, 15 ont été retenus pour faire partie de l'échantillon des personnes à interroger, soit 65 % ;
- Enfin, les deux directeurs desdits centres ont été soumis à cet exercice de recherche d'information, soit 100 %.

En procédant ainsi, nous avons été guidés par la volonté de disposer d'un échantillon représentatif.

Les outils d'enquête

Deux principaux outils ont été retenus pour l'enquête. Il s'agit du questionnaire et du guide d'entretien semi-directif. Le questionnaire a servi à recueillir les informations auprès des enfants, de leurs parents et de leurs moniteurs. Quant à l'entretien semi-directif, il a servi à la collecte d'informations auprès des deux directeurs. Il s'agit donc d'une étude mixte (à la fois quantitative et qualitative).

Méthode d'analyse

La méthode dialectique et l'analyse de contenu ont été choisies pour la discussion des données.

Analyse des résultats et discussion

Afin de mieux analyser les résultats de la présente étude, il est utile de faire le point sur l'identité des enquêtés.

Données sociodémographiques des enquêtés

L'identification des enquêtés a été construite autour des points suivants : le nombre d'élèves enquêtés par genre, par âge, par niveau d'instruction et par réseau d'information sur l'existence des centres de loisirs.

Le genre

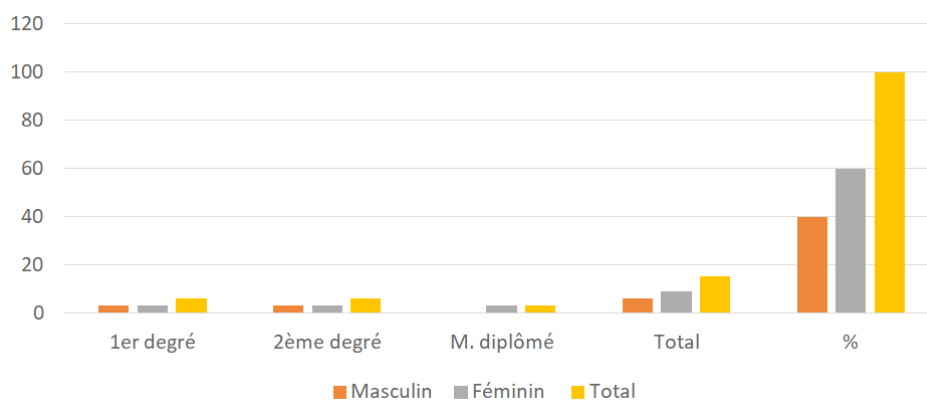
Les élèves enquêtés par genre

<i>Les enquêtés</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Masculin</i>	80	38
<i>Féminin</i>	130	62
<i>Total</i>	210	100

Tableau 1 : Répartition des écoliers enquêtés en fonction du genre

Quelque 62 % des écoliers enquêtés sont de sexe féminin contre 38 % de sexe masculin. Ces données sont encourageantes pour l'éducation des jeunes filles en Côte d'Ivoire, car par le passé, bon nombre d'études faisaient état du faible taux de scolarisation des jeunes filles par rapport aux jeunes garçons. La présence significative des petites filles dans le présent échantillon est révélatrice de la prise de conscience de la part des parents qui scolarisent désormais à la fois leurs enfants des deux sexes. Et comme le loisir est un facteur d'équilibre, on pourrait affirmer que les enfants qui fréquentent ces centres contribuent à la construction harmonieuse de leur personnalité, car associer le divertissement à l'éducation est un facteur important de réalisation de la petite enfance (Roucous, 2007).

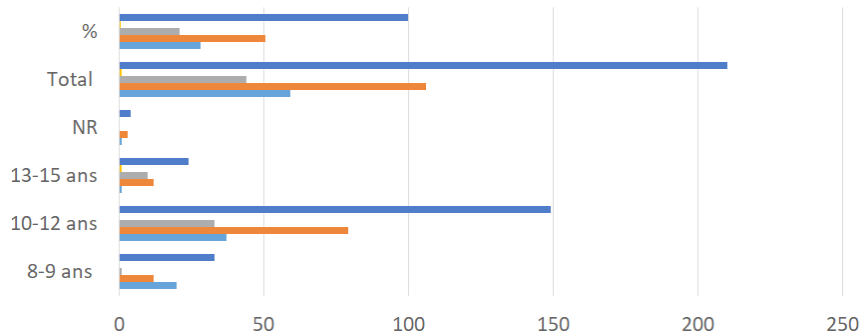
Les encadreurs des centres de loisirs par genre



Graphique 1 : Répartition des moniteurs par genre et par niveau

Le graphique 1 indique que 60 % des moniteurs enquêtés sont de sexe féminin contre 40 % de sexe masculin. Sur les 6 moniteurs du premier degré, 3 sont de sexe masculin et 3 de sexe féminin. Cette même tendance s'observe avec les moniteurs de second degré enquêtés. En ce qui concerne les 3 moniteurs diplômés, ils sont tous du genre féminin. Les diplômés dont il est question ici, sont ceux requis pour l'encadrement des colonies et autres centres de loisirs. Ces informations indiquent que le métier d'encadreur des centres de vacances tend aujourd'hui à se féminiser.

Le niveau d'instruction et l'âge des écoliers enquêtés



Graphique 2 : Les écoliers par niveau d'instruction et par âge

Le graphique ci-dessus indique les informations suivantes :

Concernant le niveau d'instruction, les écoliers enquêtés du CM1 sont les plus représentés (51 %). Ils sont suivis de ceux de la classe de CE2 (28 %) et de ceux du CM2 (21 %). La faible participation des écoliers du CM2 à ces centres de loisirs s'explique par le fait que lesdits centres furent ouverts au cours du second trimestre de l'année 2017, à une période proche des examens scolaires. Ainsi, certains élèves de ce niveau se sont vus dans l'obligation de s'absenter pour se consacrer à la préparation de leur examen du CEPE et du concours d'entrée en 6^{ème}.

Du point de vue de l'âge, les enfants de 10 à 12 ans sont les plus représentés aux centres de loisirs. En effet, sur 210 enquêtés, cette classe d'âge représente 149 écoliers, avec l'âge de 11 ans comme l'âge modal (79 enquêtés). Ceux âgés de 8 à 9 ans occupent la seconde place (33 enquêtés) et ceux de 13 à 15 ans, la troisième place (24 enquêtés).

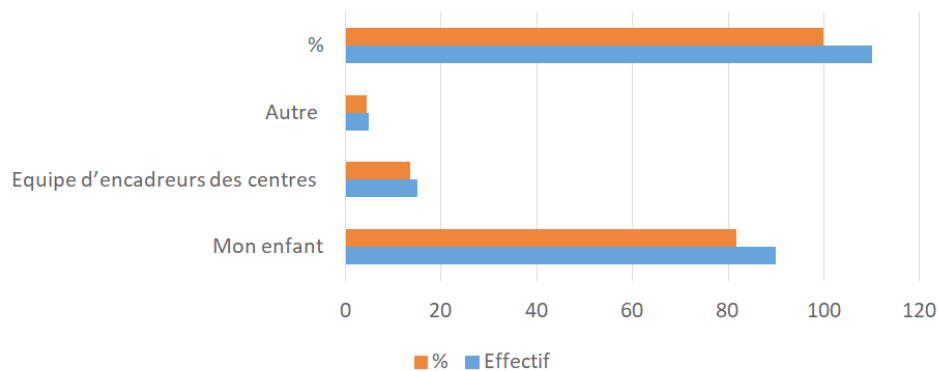
Réseau d'information sur l'existence des centres des loisirs

	Camarades	Maitre/Maitresse	Personnelle	NR	Total	%
Masculin	21	55	02	02	80	38
Féminin	34	90	01	05	130	62
Total	55	145	03	07	210	100
%	26	69	1,5	3,5	100	

Tableau 2 : Répartition des écoliers enquêtés par sexe et selon les sources d'information relatives à l'existence des centres de loisirs (n=210)

Le tableau 2 révèle deux sources essentielles par lesquelles les écoliers enquêtés affirment avoir été informés de l'ouverture de centres pilotes de loisirs dans la commune de Port-Bouët. Par ordre d'importance, l'information provient des enseignants (69 %) et des camarades de classes (26 %). La première source d'information (maître/maîtresse) relève de l'instance primaire de socialisation. La seconde source relève de l'instance secondaire de socialisation : il s'agit de groupes des pairs. Ces deux sources sont complémentaires, car œuvrant pour un même but : celui d'encourager les écoliers à fréquenter les centres de loisirs.

S'agissant des parents d'élèves, le graphique 3 ci-après renseigne sur les sources de l'information reçue relativement à l'ouverture ou à l'existence de centres de loisirs pour enfants de Port-Bouët.



Graphique 3 : Parents enquêtés selon leur source d'information sur les centres de loisirs

Sur 110 parents interrogés, 90, soit 82 % affirment avoir été informés de l'existence de ces centres de loisirs par leurs enfants, contre 14 % qui déclarent l'avoir été par l'équipe des encadreurs de ces centres, c'est-à-dire les moniteurs et les directeurs.

Informers leurs parents de l'existence des centres de loisirs sous-entend que les écoliers sollicitaient ainsi l'autorisation parentale pour les fréquenter. Dans cette logique, l'enquête révèle que 88 % des 110 parents enquêtés ont donné leur accord de principe pour la fréquentation desdits centres par leurs enfants, contre 5,5 % qui affirment s'être initialement opposés à cela. Dans l'ensemble, on peut donc dire que les parents (dans une large majorité) sont conscients des bienfaits des centres de loisirs dans la socialisation de leur progéniture.

Ces premières données présentant les variables sociodémographiques des enquêtés. L'étape suivante consistera à rechercher des informations sur les représentations que les différents acteurs impliqués dans le processus du fonctionnement de ces centres se font de cette institution de prise en charge des enfants.

Représentations des centres de loisirs

Les représentations sont construites dans le cadre des pratiques quotidiennes et partagées par l'ensemble d'un groupe social, au-delà des particularités individuelles (Alpes, 2013 : 314). Il est question ici d'analyser successivement les perceptions des enfants fréquentant les centres de loisirs (dans la phase de projet pilote), de celles de l'équipe chargée de les encadrer et de celles de leurs parents.

Pour les enfants

La majorité des enfants interrogés affirment que les centres de loisirs constituent pour eux un « lieu d'amusement, de plaisir et de recherche de la joie ». Ils l'affirment avec un score de 112 sur 527, soit 21 %. Avec un score de 88, certains d'entre eux notent que les centres de loisirs sont « un

Représentations	Masculin	Féminin	Total	%
Lieu d'amusement, de plaisir, de joie	42	70	112	21
Lieu où on apprend à vivre avec les autres	30	58	88	17
Lieu où on se fait de nouveaux amis/ camarades	34	47	81	15
Lieu de rencontre entre amis/ camarades	23	49	72	14
Lieu d'ouverture au monde environnant	22	44	66	13
Lieu où l'enfant apprend à être autonome	24	37	61	12
Endroit où on oublie un peu l'école pendant le temps libre	13	32	45	8
Non réponse	00	02	02	0,38
SCORES	188	339	527	100
%	35,67	64,33	100	

Tableau 3 : Représentations des centres de loisirs par les enfants enquêtés selon le genre

lieu où ils apprennent à vivre avec les autres ». C'est aussi un « lieu de rencontre de nouveaux amis et camarades », comme le mentionnent 81 voix et un « lieu de rencontre d'anciens amis et camarades », pour 72 voix. C'est pour d'autres « un endroit où on s'ouvre au monde environnant », avec un score de 66 ; « un lieu d'apprentissage de l'autonomie » pour un score de 61 et un « lieu d'affranchissement provisoire des obligations de l'école pour s'adonner aux activités de temps libre », pour un score de 45.

L'ordre dans lequel les items de représentations des centres de loisirs ont été présentés varie quand on compare les données des enquêtés de sexe masculin à ceux de sexe féminin. Si l'item : "les centres de loisirs comme lieu d'amusement, de plaisir et de recherche de la joie" occupe la première place chez les enquêtés des deux sexes, cette tendance change par la suite. Car, alors que les centres de loisirs comme « lieu où on apprend à vivre avec les autres » occupent la deuxième place chez les filles, avec un score de 58, ils occupent la troisième place chez les garçons, avec un score de 30. De même, alors que les centres de loisirs comme « lieu où on se fait de nouveaux amis/camarades » occupent la deuxième place chez les garçons, avec un score de 34, cet item occupe la quatrième place chez les filles, avec un score de 47. En outre, alors que les centres de loisirs comme « lieu de rencontre entre amis/camarades » occupent la quatrième place chez les garçons », cet item occupe la troisième place chez les filles.

Alors que les centres de loisirs comme « lieu d'ouverture au monde environnant » occupent la cinquième place chez les enfants de sexe féminin, avec un score de 44, ils occupent la sixième place, avec un score de 22, chez les enfants de sexe masculin. Enfin, alors que les centres de loisirs comme « lieu où l'enfant apprend à être autonome » occupent la cinquième place chez les garçons, avec un score de 24, cet item occupe la sixième place chez les filles, avec un score de 37 (voir tableau 4).

Numéros d'ordre	Représentation	Masculin	Représentation	Féminin
1	lieu d'amusement, de plaisir, de joie	42	lieu d'amusement, de plaisir, de joie	70
2	lieu où on se fait de nouveaux amis/camarade	34	lieu où on apprend à vivre avec les autres	58
3	lieu où on apprend à vivre avec les autres	30	lieu de rencontre entre amis/camarades	49
4	lieu où l'enfant apprend à être autonome	24	lieu où on se fait de nouveaux amis/camarade	47
5	lieu de rencontre entre amis/camarades	23	Lieu d'ouverture au monde environnant	44
6	Lieu d'ouverture au monde environnant	22	lieu où l'enfant apprend à être autonome	37
7	endroit où on oublie un peu l'école pendant le temps libre	13	endroit où on oublie un peu l'école pendant le temps libre	32
	Non réponse	0	Non réponse	02
	SCORES	188	NR	339

Tableau 4 : Classement des représentations des centres de loisirs chez les enfants enquêtés, par genre (n=210)

En matière de loisirs, les valeurs comme l'amusement, le plaisir et la joie sont essentielles pour l'enfant, car il est scientifiquement prouvé que l'enfant se socialise à travers « le jeu et ce que Georges H. Mead appelle la prise de rôle » (Montoussé, 2002).

En référence aux travaux de Dumazedier (1962), on peut donc affirmer que l'amusement se rapporte au divertissement, qui est une fonction non négligeable en matière de loisir. De même, la recherche du plaisir et la joie se rapporte à l'hédonisme, critère essentiel au loisir.

La recherche de la sociabilité et de l'altérité (*lieu où on apprend à vivre avec les autres, lieu où on se fait de nouveaux amis/camarades, lieu de rencontre entre amis/camarades*) constitue la seconde valeur visée par les enfants fréquentant les centres de loisirs. En réalité, la recherche permanente de la sociabilité et de l'altérité, à travers les pratiques de loisirs pourrait être considérée comme la principale représentation des centres de loisirs, car ces trois items totalisent un score de 241 (46 %).

L'ouverture sur le monde (l'environnement) en tant que représentation chez l'enfant vise la découverte à la fois du monde physique (l'environnement physique) et l'environnement social. Cette curiosité est utile au développement de l'esprit scientifique chez l'enfant (12,5 %).

L'ouverture au monde et la sociabilité en tant que valeurs, voire représentations sociales, sont aussi partagées par les directeurs des centres de loisirs. À cet effet, voici ce que l'un d'eux affirme :

« Les centres de loisirs permettent aux enfants de sortir de leur cadre habituel, de s'épanouir, de connaître d'autres personnes, de se faire d'autres amis, de connaître aussi la ville ».

Enfin, au-delà de la recherche de la sociabilité, les enfants qui fréquentent ces centres aspirent à une autonomie, car se sentant parfois enfermés au domicile familial. La quête de la liberté est aussi essentielle en loisir, selon Dumazedier (1962). À cet effet, le directeur du second centre de loisirs note que cette structure est :

« un cadre où les enfants s'ouvrent au monde, lieu de libre expression de ses sentiments. Dans le centre de loisirs, l'enfant ne subit aucune pression. L'enfant est plus à l'aise dans un centre de loisirs que dans une classe classique ».

Les directeurs des centres de loisirs

Pour cette catégorie d'enquêtés, les centres de loisirs servent à l'encadrement des enfants. À cet effet, le directeur du premier centre avoue que : *« en tant qu'instituteur de formation, les centres de loisirs, c'est la continuité de ce que je fais tous les jours à l'école ».*

Par ailleurs, les notions de passion, de bénévolat et d'autosatisfaction sont à prendre en compte dans cette représentation, comme l'affirme le directeur du second centre : *« pour moi, c'est une passion. C'est du bénévolat que je fais. Et je m'épanouis moi-même en le faisant ».*

Pour les moniteurs

Que représentent les centres de loisirs pour les moniteurs (équipe d'encadreurs) ? Répondant à cette question, à 30 % des voix, les moniteurs affirment que ces structures sont pour eux un lieu de participation à l'action éducative des enfants (Tableau 5). Cette réponse correspond à la définition que Durkheim donne à la notion d'éducation en ces termes :

« L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objectif de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné ».

Dans le cadre des centres de loisirs, on peut donc parler d'une éducation par le loisir.

Par ailleurs, certains moniteurs affirment que ces centres constituent pour eux un lieu où ils peuvent parfaire leur formation pratique (24 % de voix). Il en est de même pour ceux d'entre eux

pour qui ces centres sont un lieu où ils apprennent à connaître l'enfant et ses besoins (24 % de voix). Ces deux variantes de représentation s'expliquent par les faits suivants :

- Le métier d'encadreur de centres de loisirs est composé de moniteurs de premier degré, de moniteurs de deuxième degré et de moniteurs diplômés.
- Chaque niveau fait l'objet de deux types de formation : une théorique, lors d'un stage, et l'autre pratique, dans un centre de loisir ;
- La formation théorique est validée par la formation pratique avant d'accéder au grade supérieur.

Enfin, les centres de loisirs représentent pour certains enquêtés un lieu d'exercice de responsabilité réelle, avec 22 % de voix. En effet, ils ont la responsabilité d'assurer l'encadrement des enfants pendant le temps libre et de loisir.

Représentation	Fréquence	%
<i>Lieu de participation à l'action éducative de l'enfant</i>	16	30
<i>Lieu où le moniteur vient parfaire sa formation pratique d'encadreur</i>	12	24
<i>Lieu d'application de la connaissance de l'enfant et de ses besoins</i>	12	24
<i>Lieu où l'exercice de responsabilité est réel</i>	11	22
SCORES	51	100

Tableau 5 : Représentation des Centres de loisirs pour les moniteurs enquêtés (n=15)

Activités pratiquées dans les centres de loisirs et les valeurs associées

Les représentations sociales autour des centres de loisirs sont aussi en rapport étroit avec les activités qui y sont menées.

Dans le cadre de la présente étude, il s'agit des activités manuelles (fabrication d'objets divers avec des matériaux de récupération dont les coquilles d'escargots, les feuilles mortes, le dessin, la peinture, etc.; des activités culturelles (les poèmes, les sketches, le ballet, la danse, etc.) ; des loisirs sportifs (sports collectifs et individuels) et de la gastronomie (la dégustation du goûter offert aux enfants).

À travers les activités (surtout culturelles), un accent est mis sur certaines valeurs à communiquer aux enfants. Au nombre de celles-ci, figurent des principes de vie communautaire, l'importance de l'hygiène, une saine attitude vis-à-vis de l'environnement, le tri des déchets, le paiement de l'impôt, la lutte contre les grossesses en milieu scolaire, l'honnêteté et le respect des aînés.

À propos du vivre ensemble, donc de la sociabilité, un directeur de centre de loisirs affirme que : « *les enfants étant issus de différents milieux, de différentes écoles, il fallait les amener à s'accepter, à se regarder véritablement comme des frères et sœurs et à travailler ensemble* ».

Concernant l'hygiène de vie et du rapport à l'environnement, le second directeur note : « *nous avons travaillé sur l'hygiène, la gestion de l'environnement, le tri des déchets ; il s'agit de montrer aux enfants qu'il ne faut pas mélanger les déchets : ce qui est biodégradable et ce qui ne l'est pas. Les objets tels que les pots et les verres peuvent être recyclés et réutilisés* ».

S'agissant enfin du paiement de l'impôt, le premier directeur indique ceci : « *quand on montre à un enfant l'importance de payer l'impôt, s'il arrivait un jour que dans son environnement familial quelqu'un refusait de faire face à ce devoir, l'enfant peut l'amener à changer d'avis, à s'acquitter de ce devoir* ».

À la suite de cette analyse, il convient de mettre un accent particulier sur les activités pour lesquelles les enfants enquêtés marquent une préférence.

Les activités préférées par les enfants enquêtés

Activités	Fréquences des préférences	%
Loisirs culturels (Danse, chant, théâtre et poésie)	510	44
Loisirs sportifs (Hand Ball, Football et course de relais)	265	23
Loisirs manuels (Dessin, pot de fleur, peinture et bricolage)	255	22
Gastronomie	130	11
SCORES	1164	100

Tableau 6 : les enfants enquêtés par genre et selon les activités préférées dans les CL

En termes de représentations relatives aux centres de loisirs (via les offres), les enfants enquêtés ont manifesté une préférence pour les loisirs culturels (44 %). Ce pourcentage est presque le double de celui accordé aux loisirs sportifs qui occupent le deuxième rang dans ces représentations (22 %). Les activités de loisirs dites manuelles ou pratiques occupent la troisième place (22 %). Ce pourcentage avoisine celui dédié aux loisirs sportifs. Enfin, la gastronomie occupe la quatrième place (11 %).

En procédant par analyse sectorielle (tableau 7), on s'aperçoit qu'au niveau des loisirs culturels, c'est la danse qui fait l'objet de plus de préférence chez ces enfants, avec un score de 152, suivi du chant avec un score de 130.

La gastronomie qui est composée d'un seul élément, soit le goûter, totalise un score de 130 auprès de ces enfants.

Au niveau des loisirs sportifs, la première place revient au handball, avec un score de 100, suivi du football (un score de 95).

Enfin, au niveau des loisirs pratiques ou manuels, la première place est accordée au dessin, avec un score de 89, ensuite la fabrication de pots de fleurs qui totalise un score de 74.

<i>Loisirs culturels</i>	<i>Scores</i>
<i>Danse</i>	<i>152</i>
<i>Chant</i>	<i>130</i>
<i>Théâtre</i>	<i>117</i>
<i>Poésie</i>	<i>111</i>
<i>Total</i>	<i>510</i>
<i>Loisirs sportifs</i>	<i>Scores</i>
<i>Handball</i>	<i>100</i>
<i>Football</i>	<i>95</i>
<i>Course de relais</i>	<i>74</i>
<i>Total</i>	<i>269</i>
<i>Loisirs pratiques</i>	<i>Scores</i>
<i>Dessin</i>	<i>89</i>
<i>Pot de fleur</i>	<i>74</i>
<i>Peinture</i>	<i>46</i>
<i>Bricolage</i>	<i>46</i>
<i>Total</i>	<i>255</i>
<i>La gastronomie</i>	<i>Score</i>
<i>Goûter</i>	<i>130</i>
<i>Total</i>	<i>130</i>

Tableau 7 : Typologie des activités selon les préférences des enfants

Effets ou bienfaits des centres de loisirs

L'impact des centres de loisirs sur les enfants interrogés a été mesuré à partir des facteurs ci-après : le nombre d'établissements d'enseignement primaire d'où proviennent les enfants fréquentant lesdits centres, le taux de fréquentation des centres, la qualité des rapports sociaux et l'effet des activités menées.

Nombre d'établissements de la commune de Port-Bouët ayant participé au projet des centres pilotes de loisirs

Les deux centres pilotes ouverts dans la commune de Port-Bouët ont suscité un engouement au sein des établissements d'enseignement primaire. En effet, pour la seule édition de 2017, l'enquête révèle que douze écoles de ladite commune ont mobilisé leurs élèves pour y participer. Ce sont : « les établissements primaires publics *Sel Mer Hôpital A, Sel Mer Hôpital B, Sel Mer Hôpital C, Sel Mer Hôpital D, Sel Mer Camp Vridi A, B, C, D* et *SOGEFIHA 1 et 2* d'une part et les établissements primaires privés *AL Hansar I et II* d'autre part » (propos d'un des deux directeurs de centre de loisirs).

Taux de fréquentation des centres de loisirs

Le tableau 8 indique que les élèves ayant fréquenté au moins trois de ces centres de loisirs sont de loin majoritaires. En effet, ils sont au nombre de 152, soit 72 % des enquêtés, contre ceux qui ont

Fréquentation des CL	Une fois	Deux fois	Trois fois	Quatre fois	Total
Effectifs des élèves enquêtés	22	36	72	80	210
%	11	17	34	38	100

Tableau 8 : Les élèves enquêtés selon la fréquence de leur présence aux CL (n=210)

fréquenté une seule fois (11 %) et/ou deux fois ces centres (17 %). Ces données montrent clairement que les enfants interrogés manifestent un intérêt pour les centres de loisirs.

L'engouement pour ces centres de loisirs est aussi observé chez leurs parents comme l'atteste les propos d'un des deux directeurs de ces centres : « on voit l'engouement au niveau des parents, l'engouement au niveau des enfants. Je vous avais même expliqué quelques difficultés que j'ai eues quand même à me limiter à un effectif de cent cinquante (150) enfants. J'ai sollicité 100 enfants pour quatre groupes scolaires et cinquante (50) enfants pour le dernier groupe scolaire. Mais j'ai eu des parents qui étaient en face de moi me demandant de prendre leurs enfants, alors que le quota était atteint ».

Rapports entre enfants et moniteurs

Opinions	Total	Pourcentage
Très bon	145	69
Bon	16	8
Assez-bon	02	1
NON Réponse	47	22
TOTAL	210	100

Tableau 9 : Opinions des enfants sur la nature de leur rapport avec les moniteurs (n=210)

Sur les 210 enfants qui ont fréquenté les centres pilotes de loisirs, 69 % ont entretenu de très bons rapports avec leurs moniteurs ; 8 % ont eu de bons rapports avec eux et 1 % d'assez bons rapports. Cependant, 22 % d'enfants enquêtés n'ont pas répondu à cette question.

Les grandes tendances observées avec les enfants enquêtés s'observent aussi chez les moniteurs enquêtés. En effet, à la question de savoir quelle est la nature de leur rapport avec les enfants fréquentant les centres de loisirs, 80 % des moniteurs (tant du premier degré, du deuxième degré que des diplômés) affirment entretenir de très bons rapports avec eux et 20 % de bons rapports (voir le tableau 10).

	1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	M. diplômé	Total	%
Très bon	04	06	02	12	80
Bon	02	00	01	03	20
Total	06	06	03	15	100

Tableau 10 : Répartition des moniteurs enquêtés selon leur profil et la nature de leur rapport avec les colons

De la qualité des rapports sociaux, dépend l'impact des activités qui se déroulent dans ces centres de loisirs, comme l'indique la suite du travail.

Effets des activités de loisirs sur les enfants interrogés

<i>Impact des activités des CL</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>	<i>%</i>
<i>Je me sens plus épanouie</i>	45	89	134	25
<i>J'ai appris à vivre avec les autres</i>	32	67	99	18
<i>J'apprends mieux mes leçons</i>	37	59	96	18
<i>J'ai appris de nouvelles activités</i>	31	52	83	15
<i>J'ai appris à être autonome</i>	27	48	75	14
<i>J'ai un peu oublié mes soucis d'école</i>	19	32	51	9
<i>Non réponse</i>	2	4	6	1
<i>Total</i>	193	351	544	100

Tableau 11 : Effets des activités des centres de loisirs sur les enfants par genre

Les enfants ont manifesté un réel intérêt pour les activités de loisirs développées à leur endroit au sein de ces centres. Ces activités auront un impact réel sur eux, comme l'indique le tableau 11. En effet, à 24 % des voix, les enfants enquêtés affirment que ces activités contribuent à leur épanouissement ; ce qui est l'expression de leur développement et l'ultime finalité du loisir. Ensuite, ce tableau nous montre que le centre de loisirs est une véritable institution d'apprentissage non-formelle. Car, les expressions comme « *j'ai appris à vivre avec les autres* », « *j'apprends mieux mes leçons* », « *j'ai appris de nouvelles activités* » et « *j'ai appris à être autonome* » totalisent un score de 353, soit 65 % de voix.

L'analyse des différents champs d'apprentissage révèle qu'un accent est d'abord mis sur la volonté des enfants enquêtés de recourir à la notion du vivre ensemble (c'est-à-dire la quête de sociabilité, de l'altérité), avec 18 % de voix. Ensuite, à 18 % de voix, le développement de certaines attitudes comme « *mieux apprendre les leçons* », « *le recours à de nouvelles activités* », avec 15 % de voix et le « *développement d'aptitudes d'autonomie* » chez l'enfant, avec 14 % de voix (tous ces quatre facteurs étant considérés comme impacts ou bienfaits des activités menées au sein des centres du loisir en matière d'apprentissage chez l'enfant).

Par ailleurs, un dernier groupe d'enfants enquêtés considère que sa participation aux activités des centres de loisirs lui permet d'oublier, de surpasser les contraintes auxquelles il fait face à l'école.

Toutes ces aptitudes auxquelles les enfants enquêtés sont parvenus « *ne sont pas sans rappeler la célèbre trilogie contemporaine des finalités du loisir, dite des 3D (détente, divertissement, développement)* » de Dumazedier (1962, 28). Bellefleur (2002, 8) reprend cela dans sa quête de définition du loisir contemporain.

Ces données sont corolaires à ceux de L'Helgoualc'h et Louvel (2011, 168), qui ont découvert au terme de leur enquête ce qui suit : « *les séjours collectifs sont des lieux d'apprentissages implicites et sociaux que les jeunes identifient parfaitement. En effet, les jeunes attendent de l'environnement des "colos" un cadre éducatif pour construire de nouveaux comportements psychosociaux, en particulier dans leurs relations aux pairs dans le quotidien d'un séjour collectif* ».

Pour clore cette rubrique, il convient de relever les avis des parents d'élèves sur la question de l'impact des centres de loisirs sur leurs enfants, car partageant avec eux le même ménage. Ainsi, le tableau 12 ci-après révèle pratiquement les mêmes tendances mentionnées par les enfants enquêtés.

Impacts	Épanouissement et bien-être	Appliqué dans les exercices scolaires et travaux domestiques	Sociabilité	Aucun impact	Total
Scores parents	86	45	16	3	150
%	57	30	11	2	100

Tableau 12 : Opinions des parents relativement à l'impact des centres de loisirs sur leurs enfants

Sur les 110 parents interrogés, 57 % affirment que les centres de loisirs ont permis l'épanouissement et le bien-être de leurs enfants ; leur application dans les travaux domestiques tout comme dans les exercices scolaires (30 %) et leur sociabilité (11 %). En somme, à 98 % de voix, les parents enquêtés reconnaissent les bienfaits des centres de loisirs sur leurs enfants.

En conclusion partielle, nous pouvons affirmer que plus l'enfant se sent épanoui, aperçoit son bien-être assuré par le loisir, plus il assumera, voire prendra, ses responsabilités pour faire face à ses autres obligations sociales.

Perspectives ou attentes des acteurs

Le dernier point de cette étude empirique sur les centres de loisirs en Côte d'Ivoire a consisté à savoir ce que chaque entité enquêtée attend de cette structure de loisirs pour enfants.

Le point de vue des enfants (bénéficiaires directs du projet)

Souhaits	Total	%
Ouvrir les centres de loisirs dans tous les groupes scolaires du pays	120	26
Les ouvrir tous les mercredis pendant l'année scolaire	95	21
Que les parents apportent une contribution financière au fonctionnement de ces centres	89	19
Les ouvrir pendant tous les fériés et congés scolaires	81	18
Les ouvrir uniquement pendant les congés scolaires	64	14
Non réponse	8	2
TOTAL	457	100

Tableau 13: les souhaits des enfants enquêtés relativement à l'avenir des centres de loisirs en Côte d'Ivoire (n=210)

En référence aux effets des centres de loisirs sur eux, les enfants enquêtés ont fait mention, à 26 % de voix, leur souhait de voir ces centres de loisirs ouverts dans tous les groupes scolaires du pays. À 21 % de voix, ils attendent que ces centres soient ouverts tous les mercredis (qui sont des jours partiellement fériés pour l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire) pendant l'année scolaire ; à 18 % de voix, qu'ils soient ouverts pendant tous les jours fériés et congés scolaires et à 14 % de

voix, uniquement pendant les vacances scolaires. À cela, ils ajoutent à 19 % de voix, que leurs parents apportent une contribution financière à au bon fonctionnement de ces centres.

Bref, ces attentes traduisent clairement le fait que ces centres pilotes de loisirs ont eu un réel impact positif sur les élèves qui les ont fréquentés régulièrement, si bien qu'ils sont pour la pérennisation de ce projet, même avec la contribution de leurs parents. Qu'en pensent ces derniers ?

Le point de vue des parents

Les parents enquêtés abondent dans le même sens que leurs enfants. En effet, à la question de savoir s'ils souhaitent que la direction des loisirs continue d'ouvrir et animer ces centres en faveur de leurs enfants, 95 % des enquêtés ont répondu par l'affirmative, contre seulement 5 % par la négative.

La raison essentielle de cette attente tient au fait que ces centres *« font beaucoup de biens aux enfants »*. Ces bienfaits sont ci-dessous énumérés par certains parents :

- « Cela aide les enfants à mieux s'épanouir avec leur amis » ;
- « Le centre de loisirs participe à la socialisation des enfants » ;
- « Le centre de loisirs aide l'enfant à mieux comprendre son milieu de vie » ;
- « L'enfant y développe, entre autres, le goût pour le sport et la santé » ;
- « Les centres de loisirs offrent l'opportunité d'apprendre autrement, c'est-à-dire en dehors de l'école ».

Somme toute, la majorité des parents enquêtés témoignent ainsi des avantages de la participation de leurs enfants aux activités de loisirs qui se pratiquent dans ces centres, car cela contribue à leur insertion sociale de façon harmonieuse, à leur développement, à leur compréhension des enjeux et défis environnementaux. La participation des enfants à ce genre d'activités les éloigne des comportements autodestructeurs et antisociaux. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'ils sont presque tous favorables pour apporter une contribution financière (aussi modeste soit-elle) au fonctionnement de ces centres, comme l'indique le tableau ci-après.

Contribution financière	Moins de 1000 F CFA	1000 F CFA	2000 F CFA	Non réponse	Total
Effectifs	23	61	18	3	105
Pourcentages	22	58	17	3	100

Tableau 14: Répartition des parents enquêtés selon le coût éventuel de leur contribution financière annuelle (n=105)

Selon le tableau 14, sur les 105 parents ayant affirmé être pour la pérennisation des centres de loisirs au profit des enfants, 102 sont disposés à apporter une contribution financière au fonctionnement annuelle de ces centres (97 % de ces enquêtés). Quant à la précision des montants de cette contribution, notons ceci : alors que 58 % des enquêtés optent pour la somme de 1000 F CFA, 22 % optent pour moins de 1000 F et 17 %, pour 2000 F.

On pourrait penser que cette contribution est insignifiante, mais en réalité, elle viendrait en appoint à la subvention que l'État ivoirien accorde à cette activité, par le biais du Ministère en charge des loisirs.

Le point de vue des moniteurs (équipe des encadrateurs)

Si pour cette catégorie d'enquêtés, les activités dans les centres de loisirs se sont déroulées dans une bonne ambiance, force est de reconnaître certaines insuffisances en rapport avec le goûter offert aux enfants, le nombre insignifiant de moniteurs par rapport au nombre d'enfants encadrés, la courte durée du temps imparti au centre de loisir dans une année scolaire et le fait que des parents aient affirmé n'avoir pas été vite informés de l'ouverture desdits centres. C'est pourquoi les moniteurs ont suggéré

« que le goûter offert aux enfants soit amélioré en qualité et en quantité, qu'il y ait plus de moniteurs bénévoles pour l'encadrement de ce groupe cible, prendre des dispositions pour que les centres de loisirs fonctionnent pendant les temps libres de toute l'année scolaire, informer les parents à temps et offrir un meilleur traitement financier à l'équipe des encadrateurs ».

Le point de vue des directeurs des centres de loisirs

Le directeur du premier centre propose l'extension de ce projet, en ces termes : « déjà, je crois qu'il faut ouvrir beaucoup de centres à Port-Bouët, car les deux centres n'ont pas suffi. Par exemple, nous attendions 450 enfants, mais on a dépassé pratiquement 500. Il faut ouvrir plusieurs centres de loisirs, puisque les parents ont commencé à s'intéresser à la chose. On pourrait donc leur demander une contribution financière pour le fonctionnement de ces centres. Ce montant servirait de frais d'inscription dans ces centres ».

Si cet avis est partagé par le directeur du second centre, ce dernier a fait d'autres propositions complémentaires : « que l'on fixe un ratio entre le nombre d'enfants et celui des moniteurs chargés de les encadrer. Cette mesure vise à maîtriser les effectifs. Qu'un thème soit défini chaque année pour les centres de loisirs. Par ailleurs, il conviendrait d'établir un budget conséquent pour chaque centre. »

Conclusion

Face au déficit de structures d'encadrement et de prise en charge des enfants pendant leur temps libre, la Direction des Loisirs a ouvert deux centres de loisirs dans les communes de Marcory et de Port-Bouët de l'année scolaire 2015-2016 à celle de 2016-2017. Au terme de la phase pilote de ce projet, il était important de procéder à son évaluation pour voir dans quelle mesure l'on pourrait l'étendre aux autres communes du district d'Abidjan et à celles de l'intérieur du pays. C'est dans cette logique que la présente étude a été menée. Au terme de l'analyse des données, il ressort les points saillants suivants :

Au niveau des représentations sociales des centres de loisirs, les élèves enquêtés mettent l'accent sur les valeurs telles que l'amusement, le plaisir et la joie (21 %), la sociabilité et la recherche de l'altérité (46 %), l'ouverture au monde (13 %), l'aspiration à l'autonomie (12 %). Pour les moniteurs, ces centres sont non seulement un cadre de participation à l'action éducative des enfants par le loisir (31 %), mais aussi et surtout des opportunités de formation pratique (24 %), de connaissance des besoins de l'enfant, (24 %) et un lieu d'expérimentation de responsabilité liées à l'encadrement des enfants (22 %). Ces représentations étant construites autour d'un certain nombre d'activités, la majorité des élèves enquêtés marquent une préférence pour les loisirs culturels (44 %) ;

Au niveau de l'impact des centres de loisirs, l'enquête révèle que 12 établissements d'enseignement primaire ont été mobilisés autour de ce projet. Les enfants et leurs parents y ont manifesté un réel intérêt. Par ailleurs, les moniteurs et les élèves de ces centres ont déclaré avoir

entretenu de bons rapports. De la qualité de ces rapports, les enfants se sont pleinement engagés dans la mise en œuvre des activités desdits centres et ont témoigné des effets de celles-ci sur eux en termes d'épanouissement, d'apprentissage et d'autonomie. Ainsi, nous pouvons affirmer que plus l'enfant se sent épanoui, aperçoit son bien-être assuré par le loisir, plus il assumera, voire prendra, ses responsabilités quant à faire face à ses autres obligations sociales.

Au regard de ce qui précède, comme attendus, la plupart des enquêtés (parents, élèves, moniteurs et directeurs) ont exprimé leur désir de voir ce projet se pérenniser et atteindre plusieurs localités du pays pour le bien-être de l'enfant. En d'autres termes, il s'agit d'accorder une place de choix aux activités de loisirs dans l'univers des valeurs sociales, en vue de préparer les enfants et les jeunes à relever les défis de l'émergence dans un contexte de mondialisation.

Références

- ALPES Yves et alii, 2007, *Lexique de sociologie*, Paris, PUF.
- BELLEFLEUR Michel, 2002, *Le loisir contemporain*, Québec, PUQ.
- DUMAZEDIER Joffre, 1962, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil.
- DURKHEIM Émile, *La pédagogie entre science et morale*, in <http://goelano.free.fr/3-Instruado/EmileDURKHEIM.htm>, consulté le 23/04/2018.
- HUET Armel et SAEZ Guy, 2002, « Le temps libre des enfants et des jeunes », in *Le règne des loisirs, Loisirs culturels et sportifs*, Paris, Éditions de l'Aube.
- HUMANIUM, 2013, *L'importance des loisirs chez l'enfant* : <https://www.humanium.org/fr/loisirs-enfant>, consulté le 22/04/2018.
- L'HELGOUALC'H Jean-Yves et LOUVEL Dominique, 2011, « Les colos, un espace éducatif à part entière : paroles de jeunes », in GREFFIER Luc (dir.), *Les vacances et l'animation, espaces de pratiques et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan.
- MONTOUSSE M., 2002, « La socialisation », in RENOUCARD Gilles, *100 fiches pour comprendre la sociologie*, Paris, Bréal, p. 77.
- ROUCOUS Nathalie, 2007, « Les loisirs de l'enfant ou le défi de l'éducation informelle », in *Revue française de pédagogie*, juillet septembre, p. 63-76.
- TOBA D. B., 1981, *Les centres de vacances en Côte d'Ivoire*, Mémoire de fin de cycle de formation des Inspecteurs de Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports, INJS, Abidjan.